



Thème : Histoire

Difficulté : 

Durée : 30 min

Taille de la cache : 

Type de cache : Multicache



Départ

Vous pouvez vous garer en : [N45°43.611 E000°17.690](#)

Histoire des Fusillades

Fusillade du 5 mai 1943

Dans une clairière de la forêt de la Braconne, un peloton d'exécution allemand composé de soldats SS, en transit au camp militaire, exécutait six résistants. Ils avaient été condamnés à mort le 30 avril 1943 par un tribunal militaire siégeant au palais de justice d'Angoulême lors du jugement d'une affaire importante concernant tous les mouvements animés par les communistes. Ils étaient plus de cinquante à avoir été arrêtés, six d'entre eux furent fusillés dans le département (pour l'exemple), les autres déportés, et quelques femmes relâchées.

Chef d'inculpation retenu contre eux : « Appartenance à association illégale, complicité avec l'ennemi, actions de francs-tireurs et voies de fait contre la puissance occupante ».



Fusillade du 15 janvier 1944

Huit mois plus tard, un autre peloton d'exécution fusillait dix nouveaux résistants charentais condamnés à mort lors de 2 jugements rendus par le tribunal militaire allemand.

Trois résistants, dans l'affaire dite de « l'Organisation Civile et Militaire » (O.C.M) le 22 décembre 1943.

Sept résistants, dans l'affaire dite du « groupe Angoulême-Ruelle » des Francs-Tireurs et Partisans français.

 Reprise des corps

21 février 1944

L'un des responsables charentais du Bureau d'Opérations Aériennes (B.O.A) est pris par les allemands dans une souricière, au n° 84 bd d'Orfond, devenu aujourd'hui bd René Chabasse à Angoulême ; il réussit à s'échapper mais il est abattu par les balles allemandes au coin de la rue de Périgueux et du boulevard, puis enseveli sur les lieux des fusillades de la Braconne.

Historique du monument et des stèles

Le 13 janvier 1946, le monument des fusillés de la Braconne est inauguré devant plus de 10 000 personnes par Maurice Thorez, ministre d'Etat. Depuis, chaque année, deux cérémonies commémoratives ont lieu devant le monument.

Le 15 janvier, une cérémonie est organisée par la municipalité de Ruelle sur Touvre. Le dimanche le plus proche du 5 mai, elle est organisée par l'association pour le souvenir des fusillés de la Braconne créée par les familles et amis en 1985. Avant cette date, cette cérémonie était organisée par « le mouvement de la paix ». Le 5 mai 2006, neuf stèles sont élevées dans le prolongement du monument afin d'associer dans le même lieu, tous les résistants civils charentais fusillés ici ou ailleurs.



▶ Inauguration du monument

▶ Énigme 1 : Le livre gravé

A l'entrée du monument se trouve un livre sculpté et gravé : **N 45°43.616 E 000°17.678**

Trouvez le 11ème mot de la 4ème phrase.

Combien de lettres composent ce mot ? Ce nombre vaut A dans les coordonnées GPS finales.

A =

▶ Énigme 2 : La stèle « Les trois chênes d'Angoulême »



Parmi les neuf stèles se trouvant à côté du monument, trouvez la stèle « Les trois chênes d'Angoulême » :

N 45°43.609 E 000°17.676

Notez le jour de la date de la deuxième fusillade.

Ce nombre vaut la lettre B dans les coordonnées GPS de la cache.

B =

▶ Énigme 3 : Les pierres tombales

Sous le monument, des pierres tombales ont été installées pour le souvenir des fusillés :

N 45°43.610 E 000°17.686

Combien en comptez-vous ? Notez ce chiffre qui vaut C dans les coordonnées GPS de la cache.

C =

▶ La cache

Vous avez désormais toutes les réponses aux énigmes pour trouver les coordonnées de la cache. Remplacez les lettres par les chiffres trouvés :

N(A+B)°43.625 E000°(C+1).652

Un petit indice pour vous aider :

Nh cvrq q'ha neoer.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z

Félicitations vous avez trouvé la cache !

Pour plus d'informations sur le Monument des Fusillés de la Braconne et sur l'association :

<http://asfb.brie.fr>